



À lire dans nos pages

p.2

Journée d'étude provinciale du BW



p.3

A la rencontre de la jeune pousse du BW



p.4

Les femmes au service de l'agriculture



p.5

Actus du mouvement



p.5

Activités à venir



L'automne...

Dominique Beckers, Vice Présidente Nationale

**« Salut ! bois couronnés d'un reste de verdure !
Feuillages jaunissants sur les gazons épars !
Salut, derniers beaux jours ; Le deuil de la nature
Convient à la douleur et plaît à mes regards. »
(Extrait de L'Automne, de Alphonse de Lamartine)**

Nous voici bel et bien en automne avec sa succession de signes visibles.

Les feuilles des arbres changent de couleurs nous offrant des teintes magnifiques qui modifient chaque jour le paysage qui nous entoure. Les journées raccourcissent à vue d'œil et la fraîcheur du matin s'installe, avec sa rosée qui scintille aux premiers rayons du soleil. Les nuits s'allongent, et une petite flambée en soirée, dans le feu ouvert, fait déjà du bien.

Dans nos exploitations, l'heure des dernières récoltes a sonné : maïs, betteraves. Espérons que ces cultures, déjà fortement impactées par le manque d'eau, n'ont pas subi des dégradations dues aux nombreux « visiteurs ». Ainsi, il n'est pas rare de trouver des hardes de sangliers, des blaireaux et même des castors qui endommagent les cultures.

Dans nos potagers aussi on effectue les dernières récoltes pour en faire de délicieuses conserves, et on s'active à préparer le jardin avant les premières gelées. Espérons que les fêtes des potirons pourront avoir lieu...c'est si beau, si bon et si coloré !

Dans les vergers, les pommiers sont chargés de fruits. Il n'est pas rare de voir les branches ployer jusqu'au sol. Elles semblent toutes contentes quand les fruits tombent d'eux même ou quand on en fait la cueillette !

La gestion des stocks d'hiver va être compliquée cette année, car, malheureusement, les conditions climatiques ne nous ont pas gâtés. Beaucoup d'entre nous ont déjà commencé à « manger » dans les réserves. Une toute dernière coupe sera la bienvenue là où ça a un peu repoussé et principalement dans les terrains plus éloignés de l'exploitation!

C'est un mois où les vaches peuvent encore profiter de sorties avant la mise à l'étable définitive pour l'hiver, du

moins si la pluie ne vient pas trop refroidir l'atmosphère, et mouiller les pâtures.

Il y a plusieurs années, le changement de saison se marquait déjà à cette période avec l'arrivée des gelées ; pantalon et veste étaient de mise. A l'heure actuelle, elles viennent souvent nous surprendre plus tard. On n'a pas encore eu des brumes matinales, mais cela ne saurait tarder. Avec le soleil bas de l'automne, elles découpent les paysages en tableaux magiques.

Cette année 2020, frappée par le covid, nous avons pu voir que bons nombres de citoyens se sont mis aux activités physiques et découvrir nos belles régions

Mais ce covid n'a pas que des « bons » côtés ; il nous empêche d'organiser nos réunions. D'abord familiales mais aussi de section : la crainte des rassemblements, les locations compliquées d'un local (demandes d'autorisations complexes) font que plus rien n'est mis en œuvre.

Par exemple, nous avons prévu de faire une visite à Liège mais le guide a changé temporairement de profession pour continuer à avoir des rentrées. Cela devient bien compliqué d'organiser quelque chose alors que les membres sont en manque de contacts.

Cette pandémie est à la une de tous les médias depuis des mois, et c'est bien dommage de passer presque sous silence tous les autres « drames » dans le monde : les incendies, les ouragans, les fléaux dans les cultures, la faim pour des populations entières.

Ne soyons pas trop pessimistes, termi-



à vélo, en trottinette ou à pied. Le dimanche sans voiture ainsi que lors de la semaine de la mobilité nous avons pu constater qu'ils étaient nombreux. Même la capitale a été prise d'assaut. Surtout les w-e, nos campagnes sont sillonnées de toutes parts par les 2 roues mais on voit également des cavaliers profiter du temps clément.

nous sur une note positive. N'oublions pas que nous sommes bien lotis dans notre pays (sauf en politique peut-être...)

Si on en revient à « l'essentiel », on a tout ce qu'il nous faut et c'est sans aucun doute la leçon à retenir !!

Patrimoine à valoriser : Une épine dans le pied ??

Ce 22 septembre, les agricultrices du Brabant Wallon se sont réunies à la Commanderie de Vaillampont pour leur journée d'étude provinciale autour d'un thème qui les touchait particulièrement : que faire des bâtiments inexploités de la ferme ? Faut-il les détruire ? Les laisser à l'abandon ? Les valoriser ?

Dominique Goies, présidente de la section de Nivelles qui nous recevait, a eu la tâche de rappeler les gestes barrières de la journée sans pour autant alourdir l'atmosphère, ce qu'elle a fait en main de maître. Quant à Jacqueline Strade, notre présidente provinciale, elle a brossé le tableau de notre sujet.

Le défi posé par la réaffectation des fermes concerne également le devenir de la ruralité et celui de la place de l'agriculture dans notre société.

Si le maintien de l'agriculture au cœur de ces grandes exploitations est techniquement possible, il doit être encouragé pour assurer la permanence d'une agriculture familiale de proximité.

Cependant si le maintien de l'activité agricole est définitivement compromis du fait de l'inadaptation des infrastructures ou l'absence d'un repreneur et que ces exploitations risquent l'abandon, mieux vaut alors les réaffecter pour qu'elles redeviennent un facteur de développement qui peut contribuer à dynamiser la vie villageoise, l'économie locale, et rendre vie à ces magnifiques bâtiments.

La boîte aux milles idées

Tout au long de la matinée, nous avons pu découvrir une maquette géante d'une ferme brabançonne qui sera transformée au fur et à mesure des interventions. Nous aurons ainsi une agricultrice puis un promoteur immobilier et enfin une société d'électricité qui transformeront littéralement les bâtiments, le rôle de la ferme avec des idées intéressantes, loufoques ou complètement irréalisables au vu des codes urbanistiques. Cela a permis d'amener cette touche d'humour qui fait la signature des journées d'études brabançonnaises.

Un service qui vous guide, vous accompagne

Accueil Champêtre en Wallonie, ACW comme nous disons plus familièrement, est un service global et en même temps hyper ciblé dans ses conseils.

Claire Carlier nous a brossé un tableau de toutes les questions à se poser et toutes les affectations possibles pour les bâtiments de ferme qui deviennent inexploités au vu de leur conformité.

Ces bâtiments peuvent avoir

plusieurs destinées : soit on ne fait rien avec, soit on les démolit, soit on les maintient en l'état (ce qui peut être la première étape dans un projet évolutif en fonction du financement) soit on les rénove pour une nouvelle affectation. Quelles affectations ?

Avant toutes choses, plusieurs étapes sont nécessaires dont la principale : se poser les bonnes questions : car un projet qui tient la route, correspond à une demande, est réaliste et rentable.

Comment choisir son projet ?

C'est selon les préférences personnelles, les compétences que vous souhaitez développer et les projets familiaux. Il faudra tenir compte de la localisation et de l'environnement. Bien regarder s'il y a un intérêt patrimonial à préserver absolument.

Il faudra aussi être attentif à la partie gestion du projet : veut-on gérer ce projet au sein de la famille ou bien déléguer à des personnes extérieures ? Est-on disponible et flexible pour cette activité ? A-t-on les ressources financières nécessaires, disponibles ou cela nécessite-t-il un financement ?

Et puis il y a le choix du projet lui-même et cela va dépendre des questions précédentes mais aussi de votre imagination propre : voici quelques idées énumérées lors de cette journée d'étude :

- des activités liées à l'exploitation agricole : comme le développement en circuit court avec locaux de vente et de transformation, restaurant à la ferme, ferme pédagogique (en accueil de semaine avec ou sans hébergement - classes vertes - ou de week end - anniversaires), du remisage de caravane ou de mobil-home ;
- des activités de loisirs : où il faut prévoir une salle pour l'accueil du public et pour les activités style team building ou golf fermier ;
- des hébergements touristiques qui nécessitent que l'on se pose et qu'on réfléchisse beaucoup au style d'hébergement que l'on souhaite : pour quelle capacité, pour quel type de clientèle, avec quel investissement, veux t'on arrêter son ancien métier pour gérer ces hébergements (en sachant qu'il faut compter sur un retour à l'investissement de 15 ans)....
- Souhaite-t-on par contre s'orienter plutôt vers des appartements ou des salles de réception pour séminaires, mariage, galerie expo, petits marchés ?

Sans oublier les nouvelles activités qui voient le jour comme les résidences pour personnes âgées, les salles de fitness, les espaces culturels (théâtre, ...) mais aussi les espaces de coworking qui accueillent un nouveau type d'organisation de travail qui regroupe un espace de travail partagé, mais aussi un réseau de travailleurs encourageant l'échange et l'ouverture.

Idées ok, mais ce n'est pas tout

Comme vous le voyez, des idées il y en a, il vaut mieux de toute façon se faire conseiller et avoir un suivi d'experts lorsque nous envisageons un projet de cette envergure.

Des experts, il y a bien sûr ACW mais nous avons aussi tout ce qui est prescriptions urbanistiques et obtention de permis ou non...

Ce sont ces volets que les orateurs suivants sont venus expliquer



Monsieur Xavier Dubois travaille à la direction du développement rural qui s'occupe du suivi des PCDR et de la délivrance des ACISEE.

Cette direction analyse également les demandes de permis qui concerne les zones agricoles afin d'évaluer l'effectivité de l'exploitation agricole et de la pertinence du projet afin de rester en zone agricole et non d'ériger un bâtiment qui n'aurait pas sa place dans cette zone.

Le but étant, comme dit dans le CoDT, de préserver les zones agricoles, rurales, et d'analyser la délivrance des permis en zones agricoles.

Cette zone agricole contribue au maintien ou à la formation du paysage ainsi qu'à la conservation de l'équilibre écologique. Elle ne peut comporter que des constructions et installations indispensables à l'exploitation ainsi que le logement des exploitants dont l'agriculture constitue la profession. Elle peut également comporter des activités de diversification complémentaires à l'activité agricole des exploitants. Elle peut être exceptionnellement destinée aux activités récréatives de plein air pour autant qu'elles ne mettent pas en cause de manière irréversible de la destination de la zone.

L'admissibilité en zones agricoles des « activités de diversification complémentaires de l'activité agricole » vise à soutenir et développer une agriculture familiale ou à taille humaine en améliorant la rentabilité de l'exploitation agricole.

Quels types de diversifications sont acceptés ?

- La transformation, la valorisation, la commercialisation des produits d'une ou de plusieurs exploitations agricoles.
- L'hébergement touristique à la ferme, en ce compris le camping à la ferme.
- Les fermes pédagogiques et les fermes d'insertion sociale.
- Le tourisme à la ferme en ce compris les activités récréatives de l'exploitant telles que le golf fermier, les manèges, l'aménagement des prairies pour la location temporaire aux mouvements de jeunesse.
- Une unité de biométhanisation.

Il y a une petite évolution suite à la crise sanitaire que nous traversons actuellement, avant on avait tendance à ignorer les petits bâtiments et à ne pas les valoriser. Depuis peu, il y a une demande pour valoriser de toutes petites structures pour un maraîcher (soit pour y mettre son matériel, soit pour y ouvrir un point de vente directe)

Les petits producteurs maraîchers n'ont pas beaucoup de matériel à stocker, et trouvent leur intérêt à transformer de petits bâtiments parfois pas plus grands qu'un garage... Les avis de l'administration sont donc en train d'évoluer par rapport à l'usage de ces bâtiments et y voient le potentiel agricole.

Et le rôle de la fonctionnaire déléguée ?

Si l'un des services émet un avis et des conseils, l'autre accorde ou non le permis et est donc peut-être vu comme plus contraignant. Mais le but premier de ces deux services est toujours le même : préserver les zones agricoles et ainsi permettre à nos villages de demain de garder leurs âmes rurales.

Au niveau du fonctionnaire délégué, les questions posées sont presque identiques avec un leit-motif : préserver le plan de secteur.

Monsieur Harmant a pu ainsi nous expliquer la façon dont ce bureau réfléchit et travaille.

Tout d'abord, qui délivre le permis d'urbanisme ?

Il s'agit d'une compétence communale. Ce permis peut être délivré avec ou sans avis du fonctionnaire



délégué (qui est une compétence régionale). Il peut être délivré avec un avis conforme du fonctionnaire délégué quand il y a dérogation au plan de secteur. Et la commune peut également demander des avis extérieurs tels que pompier, routes, cours d'eau, DNF,...

Intérêt patrimonial ?

Un des points sur lequel il sera également attentif est la situation et l'intérêt patrimonial du bien :

Est-il situé sur en zone d'habitat ou en zone agricole ?

Le bâtiment est-il sans protection particulière (classer) mais avec un intérêt architectural.

Est-il repris à l'Inventaire du Patrimoine ou pastillé c'est-à-dire qu'il y a un intérêt principalement architectural et dans ce cas, il existe des primes à l'embellissement.

Le bâtiment ou le site est-il classé ? dans ce cas, il faudra l'avis de l'AWAP et de la Commission Royale des monuments Sites et Fouilles - CRMSF. Dans ce cas également, il y aura des primes et subsides possibles.

Lors du covid-19, et le confinement imposé, beaucoup de personnes ont voulu un retour vers la nature, un lieu où l'on pouvait respirer et ne plus se sentir enfermé, il y a donc eu l'apparition de demande de location de terrain pour y installer une roulotte. Dans ce cas, et peu le savent, il faut une demande de permis ! Autrement, il y a pénalité et dans ce cas, c'est le propriétaire qui sera pénalisé.

Un petit truc pour ne pas dépenser un budget qui peut monter très rapidement. Faites un avant-projet et soumettez-le au fonctionnaire délégué. Vous verrez ainsi si le projet tient la route et vous n'aurez pas encore engagé des frais au niveau de l'architecte. Dès que vous recevrez un avis engageant (qui est valable 2 ans), vous pourrez commencer à travailler avec un architecte. Cela évite des frais supplémentaires.

En conclusion

Lorsque l'on monte un projet, il faut toujours bien s'entourer d'une équipe de conseil mais également ne pas se précipiter car vous pourriez, dans ce cas, passer une étape importante qui pourrait engendrer des coûts supplémentaires ou tout simplement vous pourriez, dans la précipitation, faire l'impasse sur la possibilité d'obtenir des aides.

Il faut démontrer que l'affectation agricole n'est plus possible.

Veiller à adapter le projet aux caractéristiques du bâtiment et de l'endroit mais également préserver les caractéristiques patrimoniales, que l'on sache lire sur le bâtiment la fonction première de celui-ci (porte cochère ou petites ouvertures particulières...)

Il faut veiller à ce que la démarche soit positive et contribue ainsi à la gestion patrimoniale et à la préservation du patrimoine.

Il faut étudier le projet avec la famille car cela impactera automatiquement la vie familiale et sans doute aussi cela se répercutera sur la transmission future de l'exploitation.

Cette journée fut des plus instructives pour tous les participants. Nous tenons à remercier la section de Nivelles qui a organisé de main de maître cette journée en respectant les règles sanitaires en vigueur sans que cela ne soit pesant pour tous.

Rencontre avec Marie Duran, « jeune pousse » mise à l'honneur par l'UAW du Brabant Wallon

Propos recueillis par Myriam Lambillon, coordinatrice UAW

Quand l'appel de la terre est le plus fort, quand l'amour du métier est primordial, quand la rencontre avec les clients est le principal... quand cette vie d'agricultrice vous donne la banane, vous n'avez pas à hésiter, vous mettez vos bottes et vous reprenez la ferme familiale, voici l'histoire de Marie, jeune pousse du BW installée à Bousval, maman de deux petits bouts de 3 ans et 4 ans et demi, compagne de Nicolas et de ses « cocottes en ribote » un nom qui colle à la peau de cette petite famille ; joyeux et qui sonne bien à l'oreille.



Tu as repris la ferme en 2016, une évidence pour toi ?

Oui et en même temps, je ne me destinais pas à ce métier.

Je suis diététicienne de base et fille unique d'agriculteur. Papa avait repris la ferme familiale datant de 1919, maman est médecin. Puis vers 2016, je me suis posée certaines questions et ai décidé de reprendre des cours A et B organisés par la FJA afin de reprendre la ferme familiale quand mon père sera pensionné. La vie en a décidé autrement et suite au décès inopiné de papa, j'ai repris la ferme avec mon compagnon plus vite que prévu.

Quel a été le plus compliqué à gérer ?

Le plus difficile fut sans doute de trouver une nouvelle voie à cette ferme. Il faut savoir que ni mon compagnon, ni moi n'avons une formation agronome au départ.

Or, il s'agissait d'une ferme élevage vian-deux-cultures. Je n'y connaissais rien à l'élevage donc on a arrêté cette branche. Pour les cultures, c'était nouveau aussi pour moi et mon compagnon. Pour rappel, je ne me destinais à reprendre cette ferme que beaucoup plus tard et aurais eu le temps de me former avec papa.

Heureusement, les cours suivis et ensuite les conseils des agronomes nous ont fortement aidés. Nous allons garder les cultures : céréales (froment, épeautre, escourgeon) mis en silos à grain pour être valoriser par la suite, maïs, chicorées, pommes de terre.

Mais voilà, il fallait rendre cette ferme rentable....

D'où l'idée de votre diversification ?

Il fallait se démarquer et en même temps être rentable assez rapidement. Nicolas, qui a fait les sciences po et a beaucoup voyagé de ce fait, a pu, de par le monde, rencontrer beaucoup de producteurs. L'idée de départ était de faire l'élevage d'alpagas pour la viande.

Mais ici en Belgique les alpagas sont considérés comme animaux de compagnie donc on ne peut les manger.

Du houblon, c'est un gros investissement de départ...

L'idée de poulailler mobile est venue à l'esprit.

Pourquoi un poulailler mobile ?

Après diverses rencontres et discussions, il s'est avéré que c'était ce qui demandait le moins d'investissement au départ et que je pouvais gérer facilement. Les prairies sont juste en face de la ferme, le long de la grande route. Elles ont été semées spécialement pour avoir une bonne qualité d'œufs : fléole des prés, trèfles blancs et violets, luzerne et ray-grass. La ferme étant bien située et aimant le contact avec les gens, je n'envisageais pas de vivre ma vie d'agricultrice sans ce contact. La vente directe était tout à fait possible, car tous les paramètres étaient là.

Et l'aventure commence....

Le premier poulailler est mis en place le 13 septembre 2019 dans les prairies. On devait choisir un nom sympa, qui sonne bien à l'oreille et « les cocottes en ribote » est venu de suite.

Le magasin ouvre ses portes quelques temps après. Les premiers œufs sont pondus et vu le succès rencontré, un second poulailler arrive pendant le confinement.

Y a-t-il des contraintes à ce type d'élevage ?

Non, juste avoir la place, car il faut bouger les poulaillers toutes les semaines.

Nous devons être attentifs pour les renards mais le type de clôture utilisé fonctionne bien, les poulaillers étant en face de la cuisine, je vois ce qui s'y passe sans problème.

Les installations sont pourvues de panneaux photovoltaïques qui permettent les ouvertures et fermetures de portes ainsi que la gestion de la ventilation.

Les portes s'ouvrent tous les jours de 10H au coucher du soleil.

Les poules sont autonomes, elles peuvent rentrer, sortir comme elles veulent, le pon-



doir est bien mis afin que l'on puisse récolter les œufs sans déranger ces demoiselles.

Les œufs sont toujours ramassés à partir de 11H00 car là, nous sommes sûr que la plupart auront pondu.

Il leur faut juste un temps d'adaptation au lieu, mais elles prennent vite leurs marques. Les poules arrivent vers 16-18 semaines et commencent à pondre vers 22-24 semaines. Le lot reste 18 mois puis il faut faire un vide sanitaire (imposé par l'AFSCA) de 10 jours. Nous avons donc deux lots de 245 poules.

La conception des poulaillers est faite de telle façon que tous les différents aspects liés à cette spéculation : le nettoyage, ventilation, ramassage des œufs, fermeture et ouverture des portes, sont hyper faciles à gérer.



Le plus compliqué est venu par la suite...

En effet, suite au déconfinement, les clients habituels sont restés mais pas les autres qui ont repris leurs habitudes. Nous nous sommes retrouvés avec des œufs qui se vendaient moins. Des points de vente ont été trouvés mais ce n'était pas assez.

Puis, dans la vie, il y a encore des anges gardiens. Daniel Colienne nous a contacté et proposé une solution qui paraît peut-être évidente maintenant, mais qui ne l'était pas à ce moment-là.

Envoyer nos œufs vers sa région afin de les transférer ensemble vers une société des cantons de l'Est qui va les transformer en pâtes alimentaires. Ce projet est tout nouveau, les premières pâtes sont arrivées il y a 10 jours...

Il faut 900 œufs pour pouvoir obtenir 200kg de pâtes fraîches. Deux sortes de pâtes sont confectionnées : Macheronie et Caserechia. Nous envoyons nos œufs et nous récupérons les pâtes 1 mois après. Et la DLC étant de 2 ans, c'est en effet une bonne façon de valoriser nos œufs. Mais la priorité reste toujours le magasin à la ferme et servir en premier nos clients.

De beaux projets tous nouveaux!

Nous n'en sommes qu'au début, car cela fait à peine 4 ans que j'ai repris. Nous devons améliorer l'infrastructure de la ferme, la rénover, ça c'est Nicolas qui s'en charge, afin de tout rendre plus pratique.

Nous aimerions également ouvrir notre ferme à un projet collaboratif avec de jeunes maraichers qui cultiveraient sur des parcelles ici à la ferme, ça c'est un projet qui fait son petit bonhomme de chemin et pouvoir peut-être vendre le fruit de la récolte au magasin...

Bref des idées nous en avons plein, il faut juste le temps... Nous devons surtout veiller à rester sur notre ligne directrice : pouvoir gérer par nous-même et ne pas s'agrandir trop pour ne pas atteindre ce qu'on appelle le point de rupture, ne pas s'éparpiller afin de garder la main sur tous nos projets, nos productions...

Pour le moment, les poulaillers ainsi que le magasin et l'adminis-



tratif occupent un temps plein. Les cultures et la rénovation de la ferme, aussi. Donc nous allons dans un premier temps perfectionner ce que nous faisons. Pour faire quelque chose, autant le faire bien ! Nous verrons par la suite...

Note du rédacteur :

Vous pouvez suivre Marie sur la page facebook : Les cocottes en ribote. Vous pourrez y trouver leur actualité ainsi que tous les bons produits que Marie vend dans son magasin.

« Les cocottes en ribote »
Avenue des combattants, 5
Bousval

Les femmes au service de l'agriculture

Propos recueillis par Fanny Gerarts, coordinatrice UAW

On le sait, on l'a souvent dit, de nombreuses personnes travaillent au service des familles agricoles, que ce soit en amont ou en aval. Des métiers comme laborantin, chercheur, vétérinaire, concessionnaire, fournisseur, etc. dans lesquels, évidemment, les femmes sont bien représentées !

Nous avons souhaité faire connaissance avec ces femmes au parcours un peu particulier... Aujourd'hui, rencontre avec ...

Géraldine GILLIQUET



Bonjour, je suis Géraldine GILLIQUET, j'ai 25 ans, j'habite le petit village d'Evegnée dans la commune de Soumagne. Je suis collaboratrice en matières agricoles à la Direction des Structures agricoles à Namur.

Depuis combien de temps exerces-tu cette fonction et quel a été ton parcours ?

Après mes études secondaires en général mathématiques-langues, j'ai effectué un bachelier en Techniques et gestion agricoles à la Haute Ecole de la Province de Liège de La Reid que j'ai terminé en juin 2017. En novembre 2017, je commençais à travailler au Service Public de Wallonie à Namur comme collaboratrice en matières agricoles (Direction des Structures agricoles).

Qu'est-ce qui te passionne le plus dans l'exercice de cette fonction ?

La diversité de mon travail.

Je traite des dossiers ADISA, les recours, la partie administrative des notes vertes. Je suis également en contact avec plusieurs types de publics : les agriculteurs et leurs consultants, les directions extérieures, notre hiérarchie.

Être fille d'agriculteurs au contact des réalités des exploitations agricoles wallonnes, est-ce un avantage ou un inconvénient pour occuper ce poste ?

Je pense qu'être fille d'agriculteurs est un avantage.

Je connais la situation agricole actuelle, je reste informée surtout grâce à mes pa-

En quoi consiste ton poste de collaboratrice en matières agricoles, et de quelles matières t'occupes-tu en particulier ?

Je traite les dossiers ADISA. Ce sont des dossiers de demandes d'aides à l'installation et à l'investissement introduits par les agriculteurs. Nous traitons l'admissibilité et la cohérence des informations par rapport aux documents fournis.

Ensuite, je suis chargée de la partie administrative des recours. Les recours sont envoyés par les demandeurs avec les motifs qui contestent une décision de l'administration.

Enfin, je traite également, la partie administrative des notes vertes. Une note verte (ou note ministérielle) est la voie officielle utilisée par le ministre ayant à sa charge l'agriculture pour correspondre avec l'administration.

rents. Je sais plus facilement comprendre la situation d'une exploitation. Les types d'investissement que nous subsidions me sont tous familiers, les rendements pour les différentes spéculations (lait, céréales...), les coûts prévisibles sont également des termes relativement bien connus.

Le milieu agricole est très complexe par sa diversité (différentes spéculations notamment), mais avoir un pied dedans depuis mon plus jeune âge m'a aidé à comprendre beaucoup de situations.



Est-ce que tu as rencontré des moments plus compliqués à gérer ?

Certaines matières, tel que les recours sont parfois plus délicats.

Nous rencontrons des situations particulières. Des décisions défavorables doivent être rendues car certaines conditions de la législation ne sont pas respectées.

Quels sont les meilleurs moments dans les projets/dossiers que tu gères ?

Lorsque nous pouvons aider un agriculteur dans ses démarches administratives.

Dans l'analyse des dossiers, mais également après le traitement d'un recours, lorsque nous pouvons rendre une décision favorable.

J'ai des personnes qui me contacte pour avoir de plus amples informations sur l'avancement de leurs dossiers. Je ressens parfois une certaine reconnaissance lorsque je sais aider la personne en répondant simplement à ses questions.

Nous sommes avant tout un service public.



Quel(les) service(s)/aide(s) prodigues-tu aux agriculteurs dont tu examines le dossier ?

Lorsque nous traitons un dossier, nous devons être le plus neutre. Mais nous pouvons renvoyer un dossier chez un agriculteur pour qu'il le complète le mieux possible. Dans ce sens, rien ne pourra lui être reproché par la suite (documents manquants, etc.). Nous pouvons les aider dans leurs démarches pour introduire un dossier.

Les agricultrices ne sont pas contentes et elles le font savoir

Vous avez sûrement entendu parler de ce grand projet de la société SA Elia Asset introduit et qui demande une révision du plan de secteur afin d'installer une ligne à très haute tension (380kv) d'Avelgem à Courcelles. Ce projet est appelé communément La Boucle du Hainaut.



Les agriculteurs et agricultrices FWA – UAW et FJA se sont rassemblés ce dimanche 04 octobre près de la Ferme Flament à Louvignies pour une action de sensibilisation aux impacts de la « Boucle du Hainaut » sur les exploitations agricoles de la région.

Même si nous comprenons la nécessité d'adapter les infrastructures dans notre pays, cette ligne haute-tension nous inquiète. Les impacts économiques et de santé qu'elle pourrait avoir restent préoccupants, et nous voulons que des alternatives soient proposées. Ces

alternatives doivent être plus respectueuses et préserver l'espace agricole.

Au cours de la conception de la Boucle, nos organisations ont suivi l'évolution du projet et émis des remarques qui n'ont pas suffisamment été prises en compte par Elia.

Les impacts de ce projet de nouvelle ligne seront nombreux et néfastes pour le monde agricole :

- Le tracé consomme énormément de surfaces agricoles. Il devrait mieux se calquer sur celui d'infrastructures existantes (autoroutes, lignes ferroviaires, autres

lignes HT, etc.) ;

- Aucune solution n'a été proposée pour limiter les risques potentiels des effets des courants induits sur les animaux d'élevage et la santé des riverains ;
- Il est impératif de s'assurer que ce projet, tel qu'il est conçu, soit dépourvu de tout effet néfaste sur la santé humaine ainsi que sur la santé et le bien-être des animaux ;
- Le tracé, que ce soit celui de la ligne aérienne ou de la ligne enterrée, doit impérativement être éloigné des bâtiments d'élevages.



Les agricultrices étaient présentes et ont pu, via la voix de leur présidente, Geneviève Ligny, se faire entendre.

« Je félicite la mobilisation de nos agriculteurs et agricultrices.

Je comprends les craintes du monde agricole et des citoyens. Nous refusons le projet tel qu'il est présenté par ELIA. Nous devons rester unis et présenter ensemble des alternatives qui impactent le moins possible les agriculteurs et les riverains.

Elia doit répondre à toutes nos questions et chercher des solutions qui prennent en compte la santé humaine, la santé de notre élevage mais aussi le point de vue économique de nos fermes.

Je compte sur vous pour participer aux dépôts de vos observations dans vos communes respectives pour le 12 octobre au plus tard. »

Un projet que nous allons continuer à suivre....



En route vers... Marche avec les agricultrices du Luxembourg

Les agricultrices du Luxembourg se sont données rendez-vous dans la belle ville de Marche pour leur traditionnelle journée de découverte. Celle-ci se faisait habituellement en mai et étant donné la crise sanitaire, les agricultrices ont préféré attendre le déconfinement puis l'assouplissement des règles sanitaires pour pouvoir organiser une journée de découverte et de détente.



C'est donc 42 agricultrices masquées qui se sont retrouvées sur un grand parking pour être prises en charge par deux guides. Un groupe a visité le bas de la ville et l'autre le haut.

Cette ville a le mérite d'avoir conservé son caractère médiéval tout en étant adaptée aux demandes et attentes des marchois.

Cette ville qui est située à la croisée des territoires luxembourgeois, namurois et liégeois regorge de monuments à la fois contemporains mais aussi des traces du passé, les petites ruelles avec ces maisons d'un autre siècle, ses rues pavées, ses églises reconstruites avec des pierres venues d'un cimetière, La maquette reconstituée de la ville est une pure merveille et permet de » comprendre les enjeux commerciaux, politiques et de défense de cette ville.

Sur le parvis de l'église St Remacle, une sculpture trône au-dessus d'une fontaine, Celle de Georges Peret dit « Le Grand Georges », figure bien connue des anciens. Décédé en 1980,



Le groupe s'est retrouvé dans les jardins du Quartier Latin, situé dans le piétonnier de la ville.

Une visite à faire en famille, entre amis ou en couple...

Nous tenons à remercier la section de Marche qui a organisé cette journée enrichissante.



il est le dernier sonneur public. Muni d'une cloche retentissante et vêtu d'un sarrau bleu, l'homme parcourait les rues en y criant les nouvelles urgentes. L'ancêtre du Facebook !!

Le salon de l'élevage Agrimax se tiendra du 20 au 22 octobre à Metz. A cette occasion, plusieurs colloques sont organisés dont un par les agricultrices du Grand Est avec leurs homologues belges du Syndicat de la Fédération Wallonne de l'Agriculture le 22 octobre de 10h à 12h.

Une journée spéciale teintée aux couleurs européennes qui débutera par une table ronde de 10h à 12h avec Jacqueline Cottier, Présidente de la CNA (Commission Nationale des Agricultrices), Emilie Boulanger,

Présidente de la Commission des agricultrices du Grand Est et Geneviève LIGNY, Présidente de UAW. Cet échange s'articulera autour de l'action quotidienne des agricultrices pour défendre leur métier.

Le syndicalisme se conjugue assurément au féminin en France comme en Belgique !


L'après-midi, les agricultrices sont également invitées à participer à un colloque sur la PAC à partir de 15h30. En effet, de retour d'une session parlementaire, Anne SANDER, Jérémy DECERLE et Christophe HANSEN aborderont dans un premier temps les dispositions transi-

toires de la PAC 2021 fraîchement adoptées et poursuivront leur réflexion concernant la PAC de demain avec la Présidente de la FNSEA et du COPA, Christiane Lambert.

Ces deux temps forts créeront l'occasion, pour nos deux pays, d'échanger nos analyses et de partager des stratégies communes pour l'intérêt des agriculteurs, agricultrices et de nos territoires.

Contact :
Emmanuelle BERRET
06.49.31.51.81





L'Union des Agricultrices Wallonnes de la Province du Luxembourg

vous invite à sa

JOURNÉE D'ETUDE PROVINCIALE

MARDI 27.10.20 DÈS 9H45

TRANSMISSION DE FERME, REPRISE OU HÉRITAGE


Adresse du jour
La Claire Fontaine,
Rue de Vecpré 64
6980 La Roche-en-Ardenne

Au programme:
Accueil
par Mallory DUCAMP,
Présidente de la section de La Roche
Introduction
par Mme Claudette SERVAIS Présidente provinciale UAW du Luxembourg
Transmission de ferme ; reprise ou héritage
Côté Pile : le cédant : comment transmettre ma ferme dans les meilleures conditions possibles ?
Avec le Notaire BEGUIN de Beauraing
Côté Face : le repreneur : Les points d'attention et démarches lors d'une reprise
Avec Olivier COLLIGNON, Chargé de projet CAP-Installation (FJA)
Temps d'échange avec la salle
La matinée de réflexion sera suivie d'un repas (PAF : 30€ boissons non comprises)


Inscription obligatoire
pour le 22 octobre 2020
au plus tard auprès de
Myriam Lambillon (coordinatrice UAW)
myriam.lambillon@fwa.be
Tél : 081/627 493

Tout menu réservé devra être payé - Inscription par téléphone ou mail OBLIGATOIRE même si on ne mange pas Payer le compte juste sur place pour éviter la manipulation d'argent (règles sanitaires)





Wallonie agriculture
Apaq-W



MARDI 13 OCTOBRE

UAW BOUSSU DOUR

19H30 THULIN - Salle Roi Baudouin - atelier participatif «plantations et choix des variétés fruitières et arbustes à petits fruits» animé par Mr Christian Vaneker

UAW VERVIERS

DISON LIMBOURG

12H30 RAEREN - Parking du Château - Balade de 7,8 km - Inscription auprès de Michelle Geron : 0473 86 22 97 et Dom Peutat : 0497 65 66 73. Possibilité co-voiturage au départ de chez Dominique Diffels ou de chez Michelle Geron à 12h ou de se rendre directement au départ

JEUDI 15 OCTOBRE

UAW NIVELLES GENAPPE

13H30 GLABAIS - Salle communale, Rue Eugène Philippe 1 - atelier participatif «Art Floral» - inscription pour le 7/10 auprès de Dominique Goies au 0479/236129 ou 067/77 24 62: masque obligatoire, PAF à prévoir. Apporter matériel de base (sécauteur, ciseaux, petit couteau), récipient 20/20 ou 10/30 ou diam 25 avec prof 8 et si vous avez hortensia, pomme, verdure, baies

UAW MARCHÉ

DURBUY EREZEE

13H30 HOTTON - Centre Culturel (bibliothèque) - Exposition «Sur la route» - qui aborde la thématique du voyage et de l'immigration. L'expo est gratuite. Question respect des normes sanitaires nous vous demandons de vous inscrire par mail : fermedeblier@skynet.be ou au nr.GSM: 0478 97 30 71 et de ne pas oublier de prendre votre masque.

LUNDI 19 OCTOBRE

UAW LIBRAMONT

14H00 PETITVOIR - ferme Elaclaba - atelier participatif «Art Floral» - apporter le matériel habituel

MARDI 27 OCTOBRE

UAW PROVINCE

DE LUXEMBOURG

9H30 - Journée d'étude provinciale - voir encart

Prochaine édition le 12 novembre articles \$ et agenda pour le 06 novembre 2020